



DÉCISION
DES INSTANCES DISCIPLINAIRES

Les décisions publiées au présent Bulletin sont susceptibles de recours
en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les dispositions des articles 213 et 215 du Code des Courses au Galop, ont été saisis par l'ASSOCIATION DES COURSES DE CRAON - MAYENNE afin d'obtenir l'autorisation d'organiser, à titre exceptionnel, deux courses hippiques de démonstration, le dimanche 27 septembre 2026, à l'hippodrome de LA TOUCHE - CRAON, dans le cadre de l'organisation des courses « LES GLADIATEURS » et le « Prix du CHENE » ;

Les Commissaires de France Galop ont décidé d'autoriser, sous forme de dérogation exceptionnelle en application notamment des dispositions du § II. a) de l'article 63 du Code des Courses au Galop, l'organisation des deux courses susvisées dont le programme détaillé comportant les noms des personnes autorisées à monter et des chevaux autorisés à courir est annexé à la présente décision, étant observé qu'elles se tiendront dans le cadre d'une réunion de courses sur l'hippodrome de LA TOUCHE - CRAON, le dimanche 27 septembre 2026 ;

Le programme susvisé comporte la liste des chevaux autorisés à participer à cet évènement telle que validée par les services de France Galop, ainsi que la liste des personnes autorisées à monter, étant observé que ces dernières devront remplir les conditions de l'article 41 du Code des Courses au Galop ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- d'autoriser l'organisation par l'ASSOCIATION DES COURSES DE CRAON - MAYENNE, à titre exceptionnel, les courses « LES GLADIATEURS » et « Prix du CHENE » le dimanche 27 septembre 2026 à l'hippodrome de LA TOUCHE - CRAON.

En attache de la présente décision, programme détaillé des courses organisées sous le régime juridique de la présente décision.

Paris, le 24 septembre 2026

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. K. HUYBERS - M. A. de LENCQUESAING

16H - Course "LES GLADIATEURS" - Course d'Anciens Jockeys

N°	CHEVAUX	JOCKEYS	ENTRAINEURS	PROPRIÉTAIRES
1	Château Esquiule	Lénie SUZINEAU	J. DELAUNAY	Jacques ANXO
2	Paris Rome	Maxime CAMUS	D. BRESSOU	BDI Racing Team
3	Louise Lambern	William MENUET	W. MENUET	William MENUET
4	Maverick'Amsyl	Wilfried LAJON	G. LEENDERS	Janick DUCHESNE
5	Morning Five	Frédéric SIMON	G. LECOMTE	Gérard LECOMTE
6	Coeur de Roume	Armel LOTOUT	A. LOTOUT	Paul LOTOUT
7	Nanalko Du Livet	Angélo GASNIER	H. JUMELLE	MME FLORENCE GUINEHEUX ECURIE JUMELLE
8	Riskaya	Jordan DUCHÊNE	P. QUINTON	Écurie des M/ D. Audouard
9	Labellegnac	David FOURNIER	M. SOLIGNAC	Mme Marie SOLIGNAC
10	Ni Plus Ni Moins	Florent NEVEU	D. BRESSOU	Écurie Patrick Joubert Haras de Saint-Voir
11	Magic Dreams	Arthur BRUNETTI	W. MENUET	William MENUET
12	Roses Nirvana	Romain JULLIOT	J. DELAUNAY	Écurie Patrick Joubert
13	Mon Petit Prince	Maxime GORIEU	G. LEENDERS	D.JOSSET/G.LASSAUSAYE/ LEENDERS

16H30 - Prix du Chêne - Course d'anciens Gentlemens-Riders et Cavalières

HORS PARIS MUTUEL - Distance 2.200m - Poids libre

N°	CHEVAUX	CAVALIER	ENTRAINEURS	PROPRIÉTAIRES
1	Aleric	Thomas FOUCHER	F. FOUCHER	Ecurie R.E.
2	Mustang De Jade	Matthieu GANDON	F. FOUCHER	JP.COTTINEAU/F.FOUCHER
3	Edibest Fal	Julie HENDERSON	A. FOUASSIER	VDA TRANSPORT SOLUTIONS
4	Patrik	Patrick LAJON	P. LAJON	MME NATHALIE HALSALL
5	Vicomte De Bellouet	Mélinda LEFEVRE	B. LEFEVRE	MR PAUL MAUSSION
6	Lesedi De Kerza	Thibaut JOURNIAC	G. LEENDERS	EARL DE KERZA
7	La Reine De Choeur	Francois GAUTIER	G. LEENDERS	CHAUVIGNY GLOBAL EQUINE SASU
8	Norqui Des Roses	Alexia LEENDERS	N. LEENDERS	MR QUIRINUS LAUMANS
9	Villanono	Romain TILLET	M. TILLET	M. TILLET
10	Wal Cassandre	Tracy MENUET	W. MENUET	W.MENUET
11	Wonder Boy	Edouard MONFORT	E. MONFORT	MME L. BAUDOIN